

Saint-Aymour, correspondant : *Histoire des relations de la France et de l'Abyssinie chrétienne, sous Louis XIII et Louis XIV*. Paris, 1892, in-12.

M. Albert de Roucy lit une notice sur une trouvaille de monnaies romaines faite à Autrèches, au mois de novembre dernier.

Il montre d'abord sur un plan la configuration du village d'Autrèches, l'une des principales communes du canton d'Attichy, dont le territoire accidenté s'étend jusqu'aux plateaux qui dominent la vallée de l'Aisne. Un chemin considéré par quelques archéologues comme étant la route gauloise de Soissons à Amiens, traverse Autrèches et se relie avec la grande voie romaine qui se dirige vers Noyon et Roye pour gagner Amiens. Sur les pentes, au-dessus de ce chemin gaulois se trouvent deux emplacements, où se rencontrent des vestiges de constructions gallo-romaines, désignés sous les noms du Châtelet et du Buisson-de-Clermont. C'est sur ce dernier qu'en labourant sa propriété, M. Théophile Romain a mis à jour un vase de terre gris-noirâtre, de la forme dite *olla*, recouvrant une masse de petites monnaies fortement oxydées, au milieu desquelles se trouvaient deux bagues ou anneaux d'argent, ainsi qu'un morceau de toile de fil et un débris de mince planchette de bois. Le vase était renversé de manière à mieux préserver son contenu. Des deux bagues, l'une porte sur le chaton une pâte de verre, d'un ton gris-bleu, imitant l'onix et représentant une petite figure de guerrier, la main droite appuyée sur un bouclier et la gauche relevée et tenant une haste droite.

Les monnaies devaient être au nombre de 800 à 825, la plupart en billon et, sur la presque totalité que M. de Roucy a pu en étudier, toutes, sauf un denier d'argent d'Antonin-le-Pieux, appartiennent à la série des pièces frappées par les tyrans ou empereurs des Gaules, si bien étudiée par le baron de Witte et s'étendent depuis Gordien III jusqu'à Probus, de 239 à 282. Une

---

seule pièce de Probus, contre 251 de Victorin, 244 de Tétricus père, et 97 de Claude-le-Gothique, semble assigner à l'enfouissement de ce petit trésor, une date voisine du commencement du règne de ce prince, soit 276 ou 277.

En terminant, M. de Roucy rappelle que son but a été surtout, en publiant l'analyse de cette trouvaille, de donner un exemple de la méthode à suivre dans les travaux de ce genre et qu'il résume ainsi :

« Désigner exactement le territoire, le lieu dit et le point précis de l'invention, en mentionnant ses alentours; rappeler les circonstances qui l'ont amenée, les conditions où elle s'est présentée tout d'abord aux yeux de l'inventeur; mentionner les particularités ou les accessoires rencontrés autour et près de l'objet de la découverte ou de la trouvaille; décrire, après un sûr et complet examen, sa composition, en analyser les détails pour en tirer, ensuite, les déductions historiques ou archéologiques qui en découlent rationnellement. »

M. de Marsy rappelle la découverte, faite récemment à Beuvraignes, de deux sarcophages francs en pierre, ne renfermant plus aucun objet ou ornement, et la découverte faite dans l'automne dernier, dans la propriété des Frères Maristes, de Pont-Sainte-Maxence, de sépultures de la même époque, dont le produit, quelques armes, a été déposé dans le petit musée organisée par les Maristes dans leur pensionnat.

M. l'abbé Morel lit une étude sur les chapellenies fondées autrefois dans l'église et dans le château de Remy et qui étaient, au siècle dernier, au nombre de six. La première, dite chapelle de Beaumanoir, s'élevait dans le château fortifié où naquit le célèbre juriconsulte, rédacteur des *Coutumes du Beauvoisis*, et elle est mentionnée dès 1283-1300, époque où elle est l'objet d'une contestation entre l'évêque de Beauvais et Arnoul d'Estrées, chevalier, qui en re-